



Le 15/01/2018

La secrétaire générale et les membres de la commission exécutive de la CGT des Territoriaux d'Aulnay-sous-Bois vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2018.

Nos vœux s'expriment dans nos revendications pour un service public toujours au service de l'intérêt général :

- 👤 Arrêt des privatisations des services municipaux
- 👤 Maintien et renforcement des emplois statutaires, arrêt des non-remplacements et des fins de contrat, résorption des emplois précaires : besoin permanent = emploi permanent = titularisation
- 👤 Amélioration des conditions de travail, de la santé et de la sécurité au travail, de la prise en compte de la pénibilité et de la procédure de prise en charge des accidents de service – Recrutement d'un médecin de prévention à temps complet
- 👤 Suppression du RIFSEEP, Régime Indemnitaire lié à l'évaluation professionnelle et rétablissement du versement intégral du régime indemnitaire par l'abrogation de la délibération n°25 du 14 décembre 2016
- 👤 Non application du jour de carence décidé par le gouvernement
- 👤 Revalorisation du pouvoir d'achat pour les catégories les plus basses par la revalorisation du niveau du régime indemnitaire égalitaire, lié au grade et à la fonction, par une protection sociale revalorisée et choisie (mutuelles conventionnées, augmentation de la participation employeur), par l'arrêt du gel du point d'indice et la revalorisation de nos salaires.
- 👤 Amélioration du déroulement de carrière, des promotions et avancements de grade plus justes
- 👤 Amélioration de la formation professionnelle, pour une égalité d'accès et la prise en charge de l'intégralité des frais

Vos élus et mandatés ont exprimés ces revendications tout au long de 2017 et renforceront leurs exigences, avec vous, avec vos propositions, pour le maintien d'un service public de qualité dans notre ville. Nous tous, agents territoriaux, ne soyons plus victimes de notre engagement pour un service public de qualité. Notre professionnalisme et notre implication quotidienne doivent être reconnus sans que nous en fassions les frais, en mettant en danger notre santé.



Nous vous invitons à échanger sur ces points lors d'une :

Assemblée Générale des personnels

Jeudi 1^{er} février 2018

à partir de 15h30*

au local CGT des Territoriaux – 4 rue Berteaux

Venez profiter d'un moment d'information et de convivialité autour d'une Galette des Droits !

*heure d'information syndicale à raison d'1h par mois délai de route non compris (décret n°85-397 - art.6) – ce document sert de justificatif